

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00054
Numéro SIREN : 313 811 515
Nom ou dénomination : CARREFOUR BANQUE

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 8756

CARREFOUR BANQUE

Société anonyme au capital de 151.332.529,92 euros
Siège social : ZAE Saint Guénault, 1 Rue Jean Mermoz - 91000 EVRY-COURCOURONNES
313 811 515 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 24 AVRIL 2024

Le 24 avril 2024 à 17 heures,

Les administrateurs se sont réunis en séance, sur convocation régulière, dans les locaux du Groupe Carrefour à Massy (91300) – 93 Avenue de Paris ou en visioconférence ainsi que le permet le règlement intérieur de la Société.

Sont présents et assistent au conseil en visioconférence :

* Caroline Dassié	]	Administrateurs
* Julien Munch		
BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE		
* représentée par Rebecca Doucet		
* Claire Courrèges	]	Membre du Comité Social et Economique
* Kathy Sevenster		
* MAZARS	]	Commissaires aux comptes
représentée par Anne Veaute		
* DELOITTE & ASSOCIES	]	
représentée par Ken Murakami		

Assistent également à la réunion :

* Orli Hazan	]	Directrice Générale
* Filipe Venancio		
* Nicolas Chaillan	]	Directeur Généraux Délégués
* Joao Miguel Dos Santos Leandro		
* Nicolas Duchatellier	]	Invités

L'ensemble des administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Le président du Conseil d'administration ayant démissionné, les administrateurs ont désignés, à l'unanimité, Monsieur Julien Munch en qualité de Président de séance.

Nicolas Duchatellier remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Cooptation d'un nouvel administrateur et nomination d'un nouveau président du Conseil d'administration en remplacement de Benjamin Dubertret, démissionnaire -----

Le Conseil d'administration prend acte de la démission en date du 02 avril 2024 de Monsieur Benjamin Dubertret de ses fonctions d'administrateur et de Président du Conseil d'administration et le remercie pour sa participation active aux travaux du Conseil d'administration.

*** Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Benjamin Dubertret**

Le président de séance, sur avis favorable du comité des nominations réuni le 18 avril 2024, lequel a étudié la disponibilité, l'honorabilité ainsi que la diversité des connaissances, des compétences et des expériences du candidat, propose la cooptation, à effet immédiat, de Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro en qualité d'administrateur pour remplacer Monsieur Benjamin Dubertret.

Joao Miguel Dos Santos Leandro se présente à l'ensemble des participants et en particulier aux membres du conseil d'administration.

Après délibérations, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, de coopter, à effet immédiat, Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Benjamin Dubertret, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 et ce, sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Les administrateurs et les membres de la direction souhaitent la bienvenue à Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro au sein du Conseil d'administration de Carrefour Banque.

*** Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration en remplacement de Benjamin Dubertret**

Le Président de séance, sur avis favorable du comité des nominations réuni le 18 avril 2024, lequel a étudié la disponibilité, l'honorabilité ainsi que la diversité des connaissances, des compétences et des expériences du candidat, propose la nomination, à effet immédiat, de Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro en qualité de Président du Conseil d'administration, pour remplacer Monsieur Benjamin Dubertret.

Après délibérations, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro, à effet immédiat, en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'administrateur et ce, sous réserve de l'absence d'opposition de l'ACPR conformément à l'article L612-23-1 du code monétaire et financier.

Monsieur Joao Miguel Dos Santos Leandro déclare accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et plus particulièrement tous pouvoirs au cabinet LEGAL2DIGITAL sis à PARIS (75015) – 3 rue de Pondichéry pour l'accomplissement de toutes formalités requises.

POUR EXTRAIT CONFORME

Nicolas CHAILLAN
Directeur Général Délégué

Le signataire reconnaît et convient expressément (i) qu'il a signé le présent document par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, (ii) que cette signature électronique a la même valeur légale qu'une signature manuscrite, (iii) que le présent document signé électroniquement constitue l'original des présentes, établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité, (iv) que l'identité du signataire a été valablement établie et (v) que le présent document signé électroniquement constitue une preuve littérale au sens de l'article 1366 du Code civil et dispose de la même force probante qu'un écrit sur support papier.